



En route AVEC VOUS pour une
commune durable, conviviale
et dynamique !

Programme **ecolo**
Arlon

INTRODUCTION : UN PROJET CONCRET POUR ARLON ET SES VILLAGES	4
NOS 5 PRIORITES	5
1) Arlon commune créatrice d'emplois.....	5
2) Arlon commune où il fait bon vivre.....	5
3) Arlon une commune qui s'engage dans des choix énergétiques durables.....	6
4) Arlon commune au destin régional qui s'engage dans un développement transfrontalier.	6
5) Arlon commune gérée en toute transparence et à l'écoute des citoyens.....	6
LE PROGRAMME EN DETAIL	7
1) UN PROJET DE TERRITOIRE	7
a) Dynamiser le centre-ville	7
b) Humaniser les quartiers.....	7
c) Maîtriser l'urbanisation de la commune par des noyaux d'habitats	7
d) Renforcer l'équipe chargée d'octroyer les permis d'urbanisme	8
e) Assurer un accès publique du parc du palais provincial en journée	8
f) Organiser le service des travaux en service de proximité	8
2) LA MOBILITE	8
a) Actualiser le plan communal de mobilité.....	9
b) Miser sur une mobilité partagée.....	9
c) Développer un chemin piéton de l'Hydrion à la clinique	9
d) Renforcer la sécurité des usagers faibles	9
e) Aménager la commune et promouvoir l'utilisation du vélo	9
f) Soutenir plus activement le projet Cambio.....	10
g) Des parkings qui répondent aux besoins des usagers	10
h) Réduire le trafic inutile dans le centre ville	10
i) Accroître l'attractivité des transports en commun pour les frontaliers.....	10
j) Revoir l'organisation des bus urbains pour viser l'accès pour tous	11
k) Faire d'Arlon un point ferroviaire qui compte à l'échelle européenne.....	11
3) LA SECURITE	11
a) Renforcer la prévention.....	11
b) Obtenir un cadre fédéral qui répond aux besoins d'une zone de police frontalière.....	12
c) Accroître le travail de proximité de la police.....	12
d) Réduire le nombre de transfèrements de détenus à charges de la zone de police.....	12
e) Faciliter le recrutement des policiers	12
f) Des infrastructures sécurisantes.....	13
4) LA SOLIDARITE.....	13
a) Octroyer les moyens suffisants au CPAS.....	13
b) Renforcer l'équité dans les décisions prises par le CPAS	13
c) Soutenir un revenu décent pour tous	13
d) Continuer le développement des activités d'intégration du CPAS	14
e) Soutenir les jeunes émergents au CPAS	14
f) Assurer un accès au soins de santé pour tous	14
g) Développer une offre suffisante de structures d'accueil de la petite enfance.....	14
h) Développer les services nécessaires aux besoins des personnes âgées.....	15
5) LE LOGEMENT.....	15
a) Augmenter la pression sur les logements inoccupés.....	15
b) Chasser activement les marchands de sommeil et assurer le relogement.....	16
c) Assurer un accès au logement pour tous	16
d) Réduire la facture énergétique des logements	16

e) Développer des logements d'entraide	17
6) LE COMMERCE ET L'ENTREPRENARIAT	17
a) Un centre ville propre, bien aménagé, bref convivial	17
b) Promouvoir Arlon	17
c) Développer en périphérie des entreprises vertes et non des centres commerciaux.....	18
d) Rendre aux villages périphériques leurs commerces	18
e) Faire entrer l'agriculture « bio » et l'artisanat local en ville.....	18
7) LA CULTURE.....	18
a) Mettre en réseau les acteurs culturels.....	18
b) Localiser la bibliothèque au centre ville	19
c) Proposer une offre de cinéma alternative et un lieu d'exposition.....	19
d) Miser sur l'éducation permanente.....	19
e) Développer une vision communale de la culture plus large	19
f) Une offre culturelle accessible pour tous	19
8) LE VIVRE ENSEMBLE	20
a) Pouvoir disposer gratuitement de lieux de rencontre de qualité	20
b) Développer des maisons de quartier et soutenir l'activité dans les villages	20
c) Multiplier les petites plaines de jeux et aires multisports	20
d) Favoriser les rencontres	21
e) Soutenir le développement de jardin collectif et de compostage de quartier.....	21
f) Collaborer avec le service volontariat de la province.....	21
9) L'ENSEIGNEMENT	21
a) Favoriser le contact entre l'école et l'extérieur.....	21
b) Un enseignement accessible pour tous	21
c) Développer Arlon comme pôle d'enseignement supérieur.....	22
d) Proposer aux enfants et aux jeunes une alimentation de qualité.....	22
e) Développer des collaborations avec l'ULg campus d'Arlon (FUL).....	22
f) Renforcer l'accès aux écoles pour les usagers faibles	22
10) LA GESTION DES DECHETS.....	23
a) Proposer une meilleure information.....	23
b) Modifier la tarification des déchets pour la rendre plus juste.....	23
c) Rendre le parc à conteneurs accessible pour tous	23
d) Développer la récupération et le réemploi par la mise en place d'une ressourcerie....	24
11) L'ENERGIE.....	24
a) Réaliser un bilan énergétique global de la commune.....	25
b) Proposer une information fiable en matière d'énergies	25
c) Concrétiser un plan de développement des ressources énergétiques locales	25
d) Développer l'énergie solaire sur les toits communaux en copropriété citoyenne	25
e) Inciter les économies d'énergies	25
f) Encourager les investissements dans les énergies vertes.....	26
g) Investir dans l'éolien public et soutenir les initiatives citoyennes.....	26
12) LA DEMOCRATIE COMMUNALE.....	26
a) Proposer une politique véritablement transparente et participative	26
b) Des élus à l'écoute des citoyens.....	27
c) Soutenir les interpellations citoyennes en Conseil Communal	27
d) Désigner un président de séance autre que le Bourgmestre.....	27

INTRODUCTION : UN PROJET CONCRET POUR ARLON ET SES VILLAGES

En septembre 2011, Ecolo Arlon a désigné son duo tête de liste afin de prendre le temps de préparer un projet communal concret, de qualité, qui tient compte des attentes des Arlonais et des enjeux de notre époque. C'est pourquoi une dynamique participative, avec les citoyens et des experts locaux, a été mise en place pour construire le programme par des rencontres thématiques : énergie, mobilité, sécurité, aménagement du territoire, culture, enseignement, vivre ensemble, commerce, développement économique. Nous avons également réalisé deux enquêtes. L'une sur les déchets et l'autre sur nos propositions en matière de mobilité et d'aménagement du territoire. Ces enquêtes ont rencontré un grand succès avec plus de 400 réponses. Notre enquête mobilité/aménagement du territoire nous a permis de constater que nos propositions sont accueillies très favorablement par les citoyens. En effet, l'ensemble des propositions a rencontré au minimum 85% d'avis favorables.

Cette implication des citoyens dans les choix politiques, Ecolo Arlon la pratique régulièrement en dehors de cette période électorale en organisant des conférences, des rencontres thématiques, des actions sur le terrain (distribution de pieds de vigne, Saint Valentrain, ...) ou encore des enquêtes d'opinions. C'est notre choix, notre conviction: la politique communale doit se faire avec les citoyens, avec vous !

Par ailleurs, on ne peut élaborer un programme électoral sans tenir compte de la situation financière de la commune d'Arlon. Force est de constater que la situation est préoccupante... Avec une dette de plus de 100 millions d'euros, soit près de deux fois le budget annuel de la commune ou 3450 euros par habitant, pour une moyenne de 1500 euros en Wallonie, la majorité sortante ne donne à ses successeurs que peu de marges de manœuvres. Plus que jamais, chaque dépense doit être réfléchie. C'est pour cette raison aussi, qu'une politique participative est nécessaire afin de déterminer ensemble, avec les citoyens, AVEC VOUS, les choix qui vont marquer Arlon pour les décennies à venir.

Face à cette situation financière difficile, Ecolo Arlon va miser sur la créativité, le dynamisme et la modernité. Arlon ne peut plus se permettre de resservir les recettes habituelles des partis traditionnels. Il est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire de faire confiance aux idées innovantes, concrètes et orientées vers l'avenir.

Une vision stratégique à long terme s'impose, Ecolo s'engage à mettre Arlon sur la voie de la transition, dans la durée et la constance. Notre projet pour Arlon passe par des propositions concrètes qui tiennent compte de la réalité financière de la commune. Des idées, Ecolo Arlon n'en manque pas et c'est cette vision que nous partageons avec vous, dans les pages suivantes à travers nos 5 priorités et le programme en détail.

Bonne lecture !

Les candidats Ecolo Arlon

NOS 5 PRIORITES

1) Arlon commune créatrice d'emplois

Les communes décident et effectuent plus de 50 % des dépenses publiques, elles ont donc une responsabilité importante dans la gestion des deniers publiques. Aujourd'hui, au carrefour des crises économiques, sociales et environnementales l'austérité n'est pas une solution, car elle conduit de plus en plus d'habitants dans la précarité. Pour Ecolo, il est nécessaire d'investir dans l'emploi local. Nous proposons la mise en place d'une ressourcerie et de différents services aux personnes comme l'organisation d'une collecte des déchets à domicile pour les personnes sans moyens de déplacement.

En parallèle, il est nécessaire de donner un nouveau dynamisme au centre ville. Notre vision est celle d'un centre ville convivial, lieu de vie riche qui se construit non seulement autour du développement de commerces de proximité, mais aussi avec un retour des familles par la promotion de logements de qualité et l'accès à des services.

L'accès au travail est un droit pour tous. Ainsi le développement d'entreprises sociales doit être soutenu, afin de permettre aux personnes moins qualifiées ou souffrant d'un handicap d'accéder également au marché du travail.

Ecolo Arlon veut attirer des entreprises « vertes » dans la périphérie (cf. projet de zoning à Sterpenich), profilant notre commune, en collaboration avec la commune grand-ducale voisine de Beckerich, comme un pôle transfrontalier de développement durable. A lui seul, le secteur de l'énergie éolienne procurait fin 2011 plus de 6.000 emplois directs et indirects en Belgique, soit deux fois plus qu'en 2008, selon une étude de la fédération de l'industrie technologique Agoria. D'ici 2020, le secteur pourrait occuper jusqu'à 13.000 travailleurs, estime la fédération. Le potentiel de nouveaux emplois est énorme, Arlon doit pouvoir attirer une partie de ces 7.000 emplois.

2) Arlon commune où il fait bon vivre

Le Ministre Philippe Henry vient de donner son feu vert pour financer, par la Région Wallone, l'actualisation du Plan communal de Mobilité de la commune d'Arlon. Pour Ecolo, il est nécessaire de développer ce nouveau plan dans une démarche réellement participative avec les citoyens et les associations arlonaises. C'est une opportunité à saisir, pour mettre en place une mobilité partagée entre l'ensemble des usagers et développer enfin la mobilité douce à Arlon.

Pour Ecolo Arlon, le sujet de la sécurité ne doit pas être un sujet tabou. Le sentiment d'insécurité est actuellement en nette augmentation chez les citoyens et les solutions apportées, comme la multiplication des caméras, sont onéreuses et inefficaces. Il est temps d'innover : miser sur une police de proximité, développer le travail de prévention et mettre en place des aménagements sécurisants.

Ecolo Arlon veut réaffirmer le vivre ensemble dans notre commune, la solidarité. Pour ce faire, nous voulons susciter la vie de quartier en proposant des lieux de rencontre, des plaines de jeux ou encore susciter l'émergence de comités de quartier.

Les Arlonais ont également besoin d'espaces verts de qualité. C'est pourquoi nous proposons l'ouverture publique, en journée, du parc du palais provincial (ce qui nécessite des aménagements

légers de celui-ci). Cette décision ne peut être prise unilatéralement par la commune d'Arlon mais, nous nous engageons à agir pour obtenir cette ouverture publique.

3) Arlon une commune qui s'engage dans des choix énergétiques durables

Un préalable à la mise en place d'une politique énergétique ambitieuse est un bilan de la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux, car l'énergie la moins chère est avant tout celle que l'on n'utilise pas !

Vu les projets éoliens en cours sur la commune, il est nécessaire d'agir en faveur d'une participation publique et citoyenne dans ces parcs, comme l'ont fait Gouvy ou Habay.

Afin de permettre à tous les citoyens d'investir dans les énergies renouvelables, et ce même si sa résidence ne s'y prête pas où que l'investissement est trop conséquent, Ecolo Arlon propose d'installer des panneaux solaires et photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics en copropriété avec les citoyens. Cela permet à chacun d'investir dans les énergies durables et de s'assurer que les bénéfices de l'investissement soient répercutés localement. Cela permet également, de faire face aux problèmes de financement rencontrés par la commune.

4) Arlon commune au destin régional qui s'engage dans un développement transfrontalier.

En plus d'être le chef-lieu de la province, Arlon joue un rôle primordial dans le développement économique, culturel, intellectuel de la région. Arlon doit s'ouvrir vers la grande région, afin de bénéficier du dynamisme des pôles d'attraction que sont Luxembourg et Metz,

Ecolo Arlon plaide pour une commune ouverte, qui souhaite réfléchir avec ses voisins du Grand-Duché et de Lorraine à un développement durable, gagnant pour tous. Les gestionnaires d'Arlon doivent être actifs dans les collaborations transfrontalières pour accéder aux financements européens, dédiés aux projets transfrontaliers.

Cette dynamique n'est possible qu'en élaborant avec la population et les chercheurs locaux, des projets et en sollicitant la collaboration des élus fédéraux, régionaux, provinciaux ainsi que nos représentants dans les intercommunales comme: IDELUX, l'AIVE, VIVALIA ... pour que les pouvoirs publics de notre pays et des pays voisins nous entendent.

5) Arlon commune gérée en toute transparence et à l'écoute des citoyens

Arlon connaît une situation financière difficile avec un endettement par habitant sans commune mesure avec d'autres métropoles wallonnes. Ecolo plaide pour une gestion rigoureuse, mais aussi, transparente de cette dette. Cette situation exige la mise en place d'une politique participative, à l'écoute des citoyens, pour déterminer avec eux les investissements dont notre commune a besoin.

Convaincu qu'il existe un véritable bon sens populaire, une connaissance des lieux par les personnes qui y habitent ou qui les fréquentent, Ecolo Arlon veut revoir en profondeur la place laissée aux citoyens dans le développement des projets communaux. Il est important de prendre le temps nécessaire, afin que ces projets répondent aux attentes des citoyens. C'est pourquoi nous défendons une politique véritablement transparente et participative.

LE PROGRAMME EN DETAIL

1) UN PROJET DE TERRITOIRE

Pour Ecolo Arlon, l'aménagement du territoire est un défi important pour notre commune. Notre ambition est de faire d'Arlon une ville où il fait bon vivre, belle, sûre, agréable et ouverte sur le monde. Pour ce faire, il est nécessaire de se doter d'outils professionnels comme un plan communal de mobilité, un schéma de structure, un règlement communal d'urbanisme, ... le tout développé en cohérence et porteur d'une vision d'avenir pour notre commune.

a) Dynamiser le centre-ville

Réfléchir le dynamisme du centre-ville implique de ne pas se baser uniquement sur le commerce mais sur des fonctions multiples (habitats, commerce, services, détente, ...).

Il est important que le centre de notre ville devienne un lieu de vie, un lieu de passage pour de nombreux Arlonais. C'est pourquoi, nous proposons de redonner vie à l'ancien palais de justice, en lui donnant une fonction d'accueil d'activités citoyennes multiples (lieu de réunions, galerie d'art, cinéma alternatif, marché bio, ...). Le pouvoir communal doit déterminer les objectifs de ce projet et confier la gestion à un comité représentatif de la vie associative locale. Nous proposons également d'installer dans le centre différents services comme la bibliothèque communale et une médiathèque.

Il est nécessaire d'améliorer le côté convivial du centre par des petits travaux d'aménagements visant l'embellissement et le côté accueillant du centre d'Arlon. Les choix dans les investissements en infrastructure doivent servir l'intérêt général. La ville a pris à sa charge l'aménagement nécessaire du "parad ground" lors de la transformation de la caserne Callemeyn en immeubles à appartements. Un hectare devenu jardin d'agrément qui ne profite qu'aux riverains immédiats. C'est un investissement de 4 millions d'euros qui pose question, quand on voit l'état général du centre ville d'Arlon. Un résultat tout aussi satisfaisant était réalisable à moindre frais.

L'entretien de ces infrastructures doit être établi avec un stock de matériaux à pied d'oeuvre pour, par exemple, améliorer l'état du piétonnier où les pavés faisant défaut sont remplacés par du tarmac.

b) Humaniser les quartiers

Cette vision d'avenir se traduit également par des quartiers humanisés. Des quartiers où l'on peut se détendre grâce à des aménagements publics de qualité: bancs publics, petits espaces verts, placettes conviviales, nettoyage des sentiers, circuits piétons, verdurisation des façades et toitures.

c) Maîtriser l'urbanisation de la commune par des noyaux d'habitats

Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire de réfléchir au développement de l'urbanisation de notre commune. Le développement linéaire des villages et de la périphérie d'Arlon est à limiter. Au contraire, nous souhaitons miser sur des noyaux d'habitats, c'est-à-dire une mixité et une proximité des fonctions (commerces, écoles, crèches, ...).

Développer des noyaux d'habitats, ce n'est pas interdire la villa quatre façades comme certains le prétendent. C'est limiter la dispersion de l'habitat afin de maîtriser l'élargissement des zones

urbanisées, ce qui permettra également de favoriser le retour de commerces de proximité et de services publics (boulangeries, épiceries, points poste, bus, ...). En effet, le caractère viable de ceux-ci est renforcé en limitant la dispersion de l'habitat.

d) Renforcer l'équipe chargée d'octroyer les permis d'urbanisme

L'octroi d'un permis d'urbanisme prend aujourd'hui un temps démesuré sur la commune d'Arlon. Il n'est pas rare de devoir actuellement attendre 6 mois pour obtenir une autorisation de ce type, ce qui dépasse largement les délais impartis par la Région Wallonne.

Afin de renforcer la qualité du service proposé aux Arlonais et de respecter les délais légaux, Ecolo Arlon propose de renforcer l'équipe chargée d'octroyer les permis d'urbanisme.

e) Assurer un accès public du parc du palais provincial en journée

Les Arlonais ont également besoin d'espaces vert conséquents et de qualité. C'est pourquoi nous proposons l'ouverture publique en journée du parc du palais provincial ce qui nécessite des aménagements légers de celui-ci. Cette décision ne peut être prise unilatéralement par la commune d'Arlon, mais nous nous engageons à agir pour obtenir cette ouverture publique

f) Organiser le service des travaux en service de proximité

Depuis de très nombreuses années, le service des travaux de la commune d'Arlon est entièrement centralisé sur Arlon ville. Cette forme d'organisation a pour conséquence que les démarches préventives ou les petites réparations dès que les problèmes surviennent sont rarement effectuées. Une intervention plus tardive, quand le problème est conséquent, entraîne un travail supplémentaire et bien plus onéreux pour les finances communales, mais également un inconfort supplémentaire pour les citoyens.

Afin de répondre à ce problème, Ecolo Arlon veut mettre en place, au sein du service des travaux de la ville, une organisation du travail divisée en zones. Chaque zone de la ville et ou village étant sous la responsabilité d'un cantonnier, qui sera en contact permanent avec les habitants. Celui-ci pourra effectuer une intervention immédiate si le problème est minime ou bien relayer le problème à qui de droit en cas de problème conséquent.

L'objectif de cette modification de l'organisation du travail est triple : valoriser les membres du service travaux, améliorer la qualité du service à la population et anticiper les dégâts afin de diminuer les coûts de réparation pour les finances communales.

2) LA MOBILITE

Arlon dispose, depuis maintenant 10 ans, d'un plan communal de mobilité (PCM) qui traite de l'ensemble de la mobilité sur la commune d'Arlon. Si de nombreuses propositions cohérentes sont présentes dans ce plan, les concrétisations sont peu nombreuses, voire à peu près inexistantes en matière de mobilité douce. Il est nécessaire de revoir en profondeur la mobilité sur la commune d'Arlon afin de proposer une mobilité digne du troisième millénaire, c'est-à-dire pensée pour tous les usagers. Pour Ecolo Arlon, une mobilité pour tous, inclut des infrastructures réfléchies pour les

personnes à mobilité réduite. C'est un objectif qui doit être rencontré de manière transversale dans chaque projet incluant des dimensions de mobilité.

Une mobilité de qualité passe également par des transports en commun attractifs. Au niveau d'Arlon, Ecolo distingue un double enjeu, la mobilité intra-communale et la mobilité transfrontalière.

a) Actualiser le plan communal de mobilité

Le Ministre Philippe Henry vient de donner son feu vert pour financer l'actualisation du PCM (Plan communal de Mobilité), qui aborde l'ensemble de la mobilité sur la commune d'Arlon. Pour Ecolo, il est nécessaire de développer ce nouveau plan dans une réelle démarche participative incluant les citoyens et les associations arlonaises. De manière générale, pour tout projet nous soutenons une démarche volontairement et réellement participative.

Il est nécessaire d'aménager les axes où la vitesse des voitures est dangereuse pour la population locale par l'installation d'infrastructures qui ralentissent la circulation, comme des chicanes.

b) Miser sur une mobilité partagée

Dans de nombreux quartiers, la mobilité du tout à la voiture pose question. Le développement de zones mixtes, comme rue Saint-Paulin à Freylange, est une piste à multiplier à l'échelle de quartiers. Ces zones permettent une mobilité plus harmonieuse et sécurisée entre les différents usagers. Ecolo veut multiplier les infrastructures qui modèrent la vitesse des voitures dans les zones d'habitats.

c) Développer un chemin piéton de l'Hydrion à la clinique

Une mobilité partagée passe également par un potentiel de chemins piétons à développer. Ceux-ci ont l'avantage de se situer en dehors du trafic et d'offrir des raccourcis aux utilisateurs. Nous pensons, par exemple, au cheminement le long de la Semois qui pourrait être développé de l'Hydrion, à la clinique, en passant par la gare.

d) Renforcer la sécurité des usagers faibles

La sécurité des usagers faibles doit être renforcée, spécifiquement aux abords des écoles et des centres sportifs. Cela passe également par des trottoirs en bon état et sans discontinuité de cheminement, un éclairage de qualité partout et des passages piétons en suffisance.

e) Aménager la commune et promouvoir l'utilisation du vélo

En ce qui concerne la mobilité à vélo, le Belarel est un outil de loisirs peu praticable, parfois dangereux, et manquant de lien avec les pistes cyclables luxembourgeoises. Notre priorité est la mise en place d'aménagements comme des marquages au sol et sens uniques limités (SUL) ainsi que des grands axes cyclables visibles qui traversent la ville du nord au sud et d'est en ouest.

Pour Ecolo, il est également primordial de mener une campagne de sensibilisation à la pratique du vélo en lien avec les écoles, mais également de proposer à l'ensemble des usagers des formations sur la pratique du vélo en milieu urbain. Il est également nécessaire de permettre aux habitants des villages limitrophes de rejoindre Arlon en toute sécurité par des pistes en site propre ou protégé.

f) Soutenir plus activement le projet Cambio

Suite au travail mené au Conseil provincial par le groupe Ecolo, Arlon a la chance d'être la seule commune de la province de Luxembourg où le projet cambio, qui propose des voitures partagées en location, est développé. La promotion de ce service est insuffisante et l'utilisation de celui-ci par le personnel communal devrait être encouragée.

g) Des parkings qui répondent aux besoins des usagers

Le projet de construction d'un parking sous le parc Léopold est actuellement remis en cause. Cette réalisation s'annonce comme un projet coûteux aussi bien pour la ville, que pour la société Q-park (anciennement city parking) qui aggraverait l'endettement de la ville. En bon gestionnaire, avant de renoncer à ce projet, Ecolo veut cependant s'assurer que la ville ne dépensera pas des sommes plus ou moins équivalentes au coût du projet, sans que celui-ci ne soit réalisé, vu les frais déjà engagés et les responsabilités contractuelles de la commune.

En cas de retrait du projet sous le parc Léopold, d'autres possibilités sont à étudier comme l'aménagement d'un parking à étages, dans un endroit à déterminer dans le cadre de l'actualisation du plan communal de mobilité.

Nous déplorons un manque de places de parking pour les utilisateurs des trains et regrettons le fait que ceux-ci soient devenus payants en gare d'Arlon. Afin de renforcer l'accessibilité du rail, nous défendons la mise en place d'un parking gratuit et de grande capacité à Stockem. Celui-ci serait un arrêt supplémentaire pour l'ensemble des trains de la ligne Bruxelles / Luxembourg. Cette réalisation permettrait également de désengorger Arlon des voitures de nombreux navetteurs.

h) Réduire le trafic inutile dans le centre ville

Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire de réduire le trafic de transit dans le centre d'Arlon et ses alentours immédiats, par des aménagements qui encouragent l'utilisation du contournement. Il est également nécessaire de finaliser la réalisation du contournement sud d'Arlon afin de réduire drastiquement le nombre de camions qui traversent cette partie de la ville.

i) Accroître l'attractivité des transports en commun pour les frontaliers

Ecolo Arlon plaide pour une implication communale, afin que le niveau de pouvoir compétent propose en collaboration avec les autorités luxembourgeoises une offre avec un coût attractif. En effet, à l'heure actuelle un abonnement de train Arlon-Luxembourg coûte plus cher que l'addition des tarifs nationaux. Des négociations doivent être menées pour rendre le rail financièrement attractif comme le Luxembourg l'a fait avec la France et l'Allemagne, en instaurant le M-PASS. La mise en place d'un abonnement frontalier temps-partiel devrait être instaurée dans l'offre. Il en est de même pour le prix du ticket simple "Aller" qui est également largement supérieur au prix du Rail pass et de l'addition des tarifs nationaux, il faut également revoir à la baisse son coût.

Afin de renforcer sans grands frais, l'accessibilité de Luxembourg en transports en commun, nous proposons que la ligne de bus luxembourgeoise 222, qui relie actuellement Steinfort au plateau du Kirchberg, soit prolongée jusqu'à Arlon.

Nous proposons également la construction d'un parking relais en gare de Stockem, combiné avec l'arrêt des trains de la ligne Bruxelles/ Luxembourg (voir le point 2 g : Des parkings qui répondent aux besoins des usagers).

j) Revoir l'organisation des bus urbains pour viser l'accès pour tous

Actuellement, la ville d'Arlon dispose de trois circuits de bus urbains. Il est nécessaire de réfléchir la desserte urbaine d'Arlon afin d'inclure tous les villages de l'entité dans une fréquence suffisante. La mise en place d'un service à la demande (style Telbus) est une piste à développer, afin d'assurer une mobilité pour tous.

k) Faire d'Arlon un point ferroviaire qui compte à l'échelle européenne

L'axe Bruxelles-Luxembourg est le parent pauvre de la mobilité par rail en Belgique. Récemment, la SNCB a annoncé un report d'investissements prévus sur cette ligne. Cette décision est inacceptable quand le temps nécessaire pour relier Arlon à Bruxelles n'a pas diminué depuis cinq décennies !

Les autorités locales ne peuvent se contenter d'être spectateur de ces décisions. Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire que nos élus s'investissent pour faire d'Arlon un point ferroviaire qui compte à l'échelle européenne. Le projet de train pendulaire, qui bénéficie d'un soutien européen, se doit d'être concrétiser pour d'une part réduire fortement le temps de parcours entre Arlon et Strasbourg mais également apporter un investissement en infrastructure qui profitera à l'ensemble des utilisateurs du rail.

3) LA SECURITE

Pour Ecolo Arlon, parler de sécurité ne doit pas être un sujet tabou ! Suite à différents faits divers, la question de la sécurité sur la commune d'Arlon a été un sujet très présent ces dernières années. Les statistiques, publiées par la police fédérale, montrent qu'à Arlon, entre 2000 et 2011, le taux de criminalité a diminué en passant de 14,3 délits par 100 habitants à 12. Si ces chiffres restent bien plus hauts que ceux de la commune d'Attert, « championne wallonne » qui appartient à la même zone de police, avec 2,6 délits par 100 habitants, ils reflètent le caractère urbain d'Arlon. En effet, une ville comme Waterloo ou Uccle rencontre le même taux de criminalité que notre commune.

Cependant, le sentiment d'insécurité est croissant sur notre commune. Ecolo constate l'échec et le coût élevé de la réponse traditionnelle, qui consiste à multiplier le nombre de caméras dans Arlon. Rappelons à ce titre, que les événements de 2011, qui ont fait l'actualité pendant plusieurs mois, se sont déroulés en pleine journée et dans une zone déjà couverte par des caméras.

Pour Ecolo Arlon apporter des solutions à ce sentiment d'insécurité est une priorité !

a) Renforcer la prévention

Les politiques de répressions sont nécessaires, mais ont des limites. C'est pourquoi, Ecolo Arlon propose de s'attaquer à la source des problèmes en renforçant la politique de prévention. En 2002, on notait la présence de 8 éducateurs de rue sur Arlon, pour à peine 2,5 aujourd'hui. Il est nécessaire de réinvestir dans le travail de prévention auprès des jeunes. Au-delà des ressources humaines, Arlon manque de lieux de rencontres et d'expressions. La maison des jeunes d'Arlon est maintenant relancée depuis un peu plus d'un an. Il est nécessaire de soutenir ce projet ainsi que d'autres initiatives créatrices de lien social.

Dans notre société de plus en plus individualiste, c'est l'ensemble de la population qui rencontre un besoin de lien social. Pour répondre à cet enjeu, nous proposons de favoriser le vivre ensemble par

des maisons de quartier (voir à ce sujet le point 8 b: Développer des maisons de quartier et soutenir l'activité dans les villages). Nous voulons aussi créer des ponts entre les générations en développant de nouvelles initiatives intergénérationnelles sur Arlon, notamment dans l'échange de savoir faire. Pour exemple, nous proposons, une collaboration avec l'association question d'équilibre, qui propose de mettre à neuf d'anciens vélos.

La précarisation du travail joue également sur le manque de lien social. Il faut dénoncer le cycle de l'exclusion. Le travail reste un vecteur d'intégration (même si ce n'est pas le seul). C'est pourquoi, notre première priorité est de faire d'Arlon une commune créatrice d'emplois.

b) Obtenir un cadre fédéral qui répond aux besoins d'une zone de police frontalière

La zone de police 5297 couvre les communes d'Arlon, Attert, Habay et Martelange. Avant la réforme des polices, l'effectif policier pour les quatre communes était de 115 hommes. La norme fédérale a ramené cet effectif à 95 personnes.

Une étude, réalisée au sein de la zone, a fait apparaître un besoin réel de 127 personnes pour un fonctionnement optimal. Par une décision du Conseil de Police de janvier 2003, 10 policiers supplémentaires sont engagés sur fonds propres, en complément du cadre fédéral. Ces effectifs complémentaires représentent un coût important pour les communes de la zone de police. C'est pourquoi, Ecolo plaide pour qu'une augmentation du cadre de la zone se fasse par une remise en cause de la norme fédérale et non par de nouveaux engagements sur fonds propres.

Pour Ecolo Arlon, la commune doit faire pression sur le gouvernement fédéral et la ministre de l'intérieur, Joëlle Milquet (cdH), afin que le travail supplémentaire, engendré par le caractère frontalier de la zone de police, soit pris en compte dans la norme de calcul du cadre affecté à la zone par l'Etat fédéral.

c) Accroître le travail de proximité de la police

Un cadre fédéral élargi ne pourra être obtenu à court terme, c'est pourquoi il est nécessaire de trouver rapidement d'autres solutions pour renforcer le sentiment de sécurité des Arlonais.

Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire de miser sur une police de proximité en déchargeant les agents d'un maximum de tâches administratives par simplification de celui-ci ou délégation à du personnel auxiliaire. Nous plaidons à ce titre, pour continuer les efforts entrepris pour développer une police de proximité et au service des citoyens

d) Réduire le nombre de transfèrements de détenus à charges de la zone de police

En parallèle, les effectifs de la prison d'Arlon sont mobilisés trop fréquemment pour des missions de transfèrement de détenus depuis la prison d'Arlon. Afin de soulager la zone de police, il est nécessaire, d'une part d'encourager le déplacement des magistrats à Arlon plutôt que celui des détenus, d'autre part, d'exiger l'engagement de personnel supplémentaire au sein du cadre du corps d'intervention (CIK) de la province du Luxembourg, cadre qui est chargé d'intervenir sur ce type de mission, mais actuellement incomplet.

e) Faciliter le recrutement des policiers

La difficulté de compléter le cadre du corps d'intervention (plus d'une quinzaine de policiers manquants) est révélateur d'un problème récurrent, pour notre zone de police, celui du

recrutement. En effet, le nombre de candidats pour travailler dans la zone de police de notre commune est insuffisant. Ceci s'explique par le fait que l'ensemble des examens sont organisés à Bruxelles et qu'actuellement de nombreux jeunes policiers sont obligés de débiter leur carrière dans une grande ville, loin de chez eux.

Pour résoudre ce problème, nous nous engageons à agir afin d'obtenir des examens décentralisés, mais également la possibilité pour toute nouvelle recrue d'être affectée à la zone de police de son choix, si le cadre est incomplet.

f) Des infrastructures sécurisantes

Le sentiment de sécurité passe également par des infrastructures de qualité. C'est pourquoi, comme évoqué dans le point 1 a) « Dynamiser le centre ville », il est nécessaire d'améliorer le côté convivial du centre, par des petits travaux d'aménagements visant l'embellissement et le côté accueillant du centre d'Arlon. Les choix dans les investissements en infrastructures doivent servir l'intérêt général. Les villages de la commune doivent également bénéficier d'aménagements adéquats afin de pouvoir s'y déplacer en toute tranquillité, ce qui passe par des trottoirs praticables, un éclairage suffisant, des infrastructures qui obligent les voitures à adopter une vitesse de circulation modérée ...

4) LA SOLIDARITE

Au carrefour des crises économiques, écologiques et sociales que nous connaissons, de plus en plus d'Arlonais rencontrent des difficultés à boucler le mois. En effet, ces deux dernières années, le CPAS d'Arlon a connu une augmentation de fréquentation de près de 30 % ! Plus que jamais, dans cette période difficile, il est nécessaire de réaffirmer la solidarité à l'échelle communale.

a) Octroyer les moyens suffisants au CPAS

Actuellement, la dotation communale de la commune au CPAS d'Arlon est inférieure à la moyenne wallonne bien qu'un effet de rattrapage est à noter depuis 2008. Or, face à la crise actuelle, les besoins sont de plus en plus criants. C'est pourquoi, pour Ecolo Arlon, il est nécessaire d'octroyer au CPAS d'Arlon les moyens nécessaires à son juste financement en s'alignant sur la moyenne wallonne.

b) Renforcer l'équité dans les décisions prises par le CPAS

Faute d'outils efficaces, les dossiers individuels, tels que présentés actuellement au Comité Spécial du CPAS ne permettent pas toujours d'apporter une connaissance du budget réel de la personne qui sollicite l'aide du CPAS. Il est nécessaire de moderniser ces outils, afin d'assurer l'équité entre l'ensemble des demandes.

c) Soutenir un revenu décent pour tous

Le CPAS d'Arlon participe actuellement au projet de recherche REDI mené par l'Université de Liège. Celui-ci vise à objectiver les besoins de chaque personne sollicitant l'aide du CPAS, dans le cadre d'un budget de référence basé sur un revenu décent pour tous, c'est-à-dire le revenu minimum nécessaire à tout individu pour vivre honorablement, en fonction de sa situation personnelle.

Ecolo Arlon plaide en faveur de l'utilisation de la notion de revenu décent afin de garantir à chacun les moyens financiers suffisants pour vivre. Ceci implique le recours à des aides complémentaires au revenu d'intégration sociale dans les situations qui le justifient.

d) Continuer le développement des activités d'intégration du CPAS

Le service d'intégration sociale du CPAS s'est doté d'un panel d'activités comme le jardin social l'aspérule, les ateliers cuisine du monde ou encore l'atelier parents/enfants. Ecolo plaide en faveur de la continuité et la diversification de ces activités.

Pour Ecolo Arlon, la priorité repose dans la reconnaissance du suivi scolaire proposé aux enfants des bénéficiaires du CPAS sous le statut école de devoirs. Cette reconnaissance permettrait l'obtention de subsides afin de pérenniser ce service neuf mais important.

e) Soutenir les jeunes émergents au CPAS

Actuellement, le CPAS d'Arlon soutient une centaine de jeunes âgés de 18 à 25 ans. Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire de maintenir un soutien particulier à ce public afin de favoriser la réussite du passage à la vie d'adulte. Le taux de 70 % de réussite pour les jeunes, qui suivent une formation scolaire, doit encourager le CPAS à continuer une politique d'émancipation des jeunes qui les pousse à continuer ou reprendre des études ou une formation de leur choix.

Une étude menée spécifiquement par le CPAS d'Arlon sur le public jeune montre que près d'un jeune sur deux, aidé par le CPAS, habite seul et souffre d'isolement. Il est nécessaire d'étudier les possibilités d'habitats collectifs, pour favoriser l'entraide et sortir ces jeunes de l'isolement, en veillant bien entendu à la pérennisation de l'aide octroyée (éviter la perte de revenus pour cohabitation).

f) Assurer un accès au soins de santé pour tous

Se soigner est un droit fondamental à garantir, à l'ensemble des habitants de notre commune. Les maisons médicales aux forfaits permettent un accès gratuit pour le patient aux soins de base (médecin généraliste, kinésithérapeute, Infirmière, ...) et ce sans conditions de revenus. Différentes études montrent également que cette formule, où la mutuelle paye un montant forfaitaire chaque mois à la maison médicale, est également la moins coûteuse pour la collectivité.

C'est pourquoi, pour Ecolo Arlon, il est nécessaire de promouvoir et soutenir la maison médicale Portes Sud, située rue de Bastogne, qui est actuellement l'unique maison médicale sur la commune d'Arlon.

La mise en place d'une seconde maison médicale au forfait, de l'autre côté de la ville (rue de Sesselich / quartier de la Meuse) est un projet que nous nous engageons à porter, pour assurer un accès au soins de santé gratuit et de qualité à l'ensemble des Arlonais.

g) Développer une offre suffisante de structures d'accueil de la petite enfance

La région d'Arlon dispose d'un taux de couverture de 42,4 % des structures d'accueil de la petite enfance (une place d'accueil pour 4 enfants sur 10 de 0 à 2,5 ans) ce qui est largement supérieur à la moyenne Wallonne.

Malgré les efforts de la commune, les besoins dans ce domaine restent criants. En effet, Arlon rencontre une situation particulière car les structures d'accueil du chef lieu sont fréquentées bien entendu par les habitants de la commune mais également par de nombreux parents travaillant à Arlon mais habitant une commune périphérique (comme par exemple les fonctionnaires de la Région Wallonne et de la Province).

Afin de faire face à ce besoin, il est donc nécessaire de poursuivre l'effort mené par la commune d'Arlon mais également d'agir en faveur de l'obtention de places d'accueil subventionnées largement insuffisantes sur Arlon. En effet, à peine 40 % des places sont subventionnées par l'ONE, alors que la région de Nivelles, qui dispose du meilleur taux de couverture général, bénéficie de 60 % de places subventionnées.

Face à l'évolution des besoins des parents, il est nécessaire de proposer des structures d'accueil souples dans les modalités d'accueil afin de rencontrer des besoins d'accueils occasionnels y compris pour les demandeurs d'emploi. Le modèle de la Halte-garderie, existant à Arlon, répond à ces besoins, il est nécessaire d'augmenter également l'offre dans ce type de structure d'accueil.

L'organisation actuelle du marché du travail crée un besoin d'offre de garde en dehors des heures classiques de bureau. C'est pourquoi, nous proposons également, d'étudier la possibilité d'établir un projet de crèche à horaire décalé.

h) Développer les services nécessaires aux besoins des personnes âgées

Les plus de 60 ans représenteront plus de 30 % de la population en 2020. Pour faire face au vieillissement de la population, il est nécessaire que la commune et le CPAS soient particulièrement actifs dans le soutien au développement de services pour les personnes âgées.

Cette action doit viser, tant que possible, le maintien dans son milieu de vie de la personne âgée, ce qui nécessite la mise en place et la coordination de services à domicile (voir à ce sujet notre première priorité, Arlon commune créatrice d'emploi).

Dans certains cas, le maintien à domicile est difficile voir impossible et le placement doit alors être envisagé. L'aboutissement, après de très nombreuses années, de l'extension de la Résidence de la Knippchen (anciennement Home Soir Paisible) doit être soulignée. Ce projet permettra dès la fin des travaux d'accueillir une trentaine de résidents supplémentaires. Les besoins restent cependant très largement insatisfaits puisque la Résidence a actuellement une liste d'attente contenant plus de 500 personnes.

Il est donc nécessaire, avant même la fin des travaux de l'extension, de se mettre en projet. Le projet de résidence service, actuellement à l'étude par le CPAS d'Arlon, est un projet qu'Ecolo soutient mais largement insuffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs.

5) LE LOGEMENT

La proximité du Grand-Duché de Luxembourg a un impact important sur le coût de l'immobilier à Arlon. Il est aujourd'hui très difficile pour les jeunes et autres personnes aux revenus faibles et moyens de se loger à Arlon. Ecolo Arlon veut assurer à l'ensemble des Arlonais un logement décent pour un coût abordable.

a) Augmenter la pression sur les logements inoccupés

La mise en place d'une taxe sur les logements inoccupés est un pas dans le bon sens pour augmenter l'offre et donc réduire le coût nécessaire pour se loger. Cependant, le plafond proposé par la Région Wallonne est insuffisant pour faire pression sur certains propriétaires spéculateurs. Ecolo Arlon, entend agir auprès du gouvernement wallon, pour augmenter le plafond de la taxe "logements

inoccupés “ voire faire passer cet acte comme une infraction. C’est le cas depuis cette année en Région bruxelloise où le coût de l’amende est 5 fois plus élevé que le plafond de la taxe wallonne pour les propriétaires peu scrupuleux.

b) Chasser activement les marchands de sommeil et assurer le relogement

Certains propriétaires profitent du besoin d’un logement à tout prix de certaines personnes en détresse sociale, pour louer à prix d’or de véritables taudis, qui ne respectent nullement les règles de sécurité de base. Ecolo Arlon veut se montrer intraitable dans ces cas de figures en interdisant la location de ces biens.

Afin que le locataire ne subisse une double peine (victime d’un marchand de sommeil et expulsé), il est primordial que la commune s’assure du relogement de la personne. La mise en place dans le cadre de la réforme du code du logement, d’un fond dont les moyens sont destinés à assurer le relogement du locataire dans ce cas de figure, est un moyen à mobiliser par la commune d’Arlon.

c) Assurer un accès au logement pour tous

Le coût prohibitif du logement sur la commune d’Arlon est particulièrement préoccupant. Ecolo Arlon veut assurer à l’ensemble des Arlonais l’accès à un logement décent pour un coût abordable.

Il y a actuellement 400 logements publics sur la commune d’Arlon. La Région Wallonne prévoit un objectif à atteindre de 10 %, de l’ensemble du parc immobilier, de logements publics par commune. Il y a donc un manque flagrant de logements sociaux à Arlon. De plus, la récente réforme du code du logement prévoit des sanctions pour les communes qui ne développent pas une politique visant à atteindre cet objectif. Pour Ecolo Arlon, il est donc nécessaire de se doter d’un plan ambitieux de construction de logements sociaux, au sein de la société de logements publics “Les Habitations Sud Luxembourg”.

Vu le manque de logements publics, il est nécessaire de trouver des solutions au coût du logement sur le parc immobilier privé. L’agence immobilière sociale (AIS) compétente pour la commune d’Arlon, Gestion Logement Sud-Luxembourg (Logesud), doit remplir cet objectif. L’AIS a rencontré lors de cette législature des problèmes sérieux de gestion. Il est nécessaire d’apporter un soutien politique important à cette structure pour la remettre sur les rails, afin que l’agence immobilière sociale joue un rôle réellement complémentaire aux logements publics.

d) Réduire la facture énergétique des logements

L’augmentation du coût de l’énergie a une incidence de plus en plus conséquente sur le budget de nombreuses familles. L’énergie la moins chère étant celle que l’on ne consomme pas, la commune doit aider le citoyen à réduire sa facture énergétique (voir à ce sujet le point 11 b).

Les locataires de logements sociaux sont particulièrement concernés par le coût de l’énergie. En effet, pour certains d’entre eux les charges locatives sont parfois aussi élevées, voire supérieures au loyer lui-même. Il est nécessaire de prévoir un plan d’isolation de ces bâtiments dans le cadre d’une collaboration entre les élus communaux et les Habitations Sud Luxembourg (société de logements sociaux qui couvre la commune d’Arlon).

e) Développer des logements d'entraide

Les jeunes sont particulièrement touchés par le coût prohibitif des logements à Arlon. Ecolo veut promouvoir la mise en place de logements Kangourou à Arlon. Ce type d'habitat intergénérationnel propose à une personne âgée qui dispose d'une habitation trop grande pour ses besoins de loger pour un loyer raisonnable une jeune personne voire un jeune couple. En échange, le jeune se doit d'aider la personne âgée dans la réalisation de tâches diverses.

L'habitat kangourou est plus qu'une simple cohabitation puisqu'il comporte une dimension d'entraide et de coopération entre les générations qui l'occupent.

6) LE COMMERCE ET L'ENTREPRENARIAT

Les communes sont responsables de 50 % des dépenses publiques, elles ont donc une responsabilité importante dans la gestion des deniers publics. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle de catalyseur, un rôle encore plus essentiel aujourd'hui au carrefour des crises économiques, sociales et environnementales. Pour Ecolo, l'austérité n'est pas une solution, car elle conduit de plus en plus d'Arlonais dans la précarité. Il est nécessaire d'investir dans l'emploi local.

En parallèle, il est nécessaire de donner un nouveau dynamisme au centre ville. Notre vision est celle d'un centre ville convivial, lieu de vie riche qui se construit non seulement, autour du développement de commerces de proximité, mais aussi par la promotion de logements de qualité et l'accès à des services.

Plutôt que de poursuivre l'installation de complexes commerciaux (cfr. le projet de Sterpenich), complexes surabondants et non créateur d'emploi, Ecolo Arlon veut attirer des entreprises « vertes » dans la périphérie, profilant notre commune, en collaboration avec la commune Grand-ducale voisine de Beckerich, comme un pôle transfrontalier de développement durable.

a) Un centre ville propre, bien aménagé, bref convivial

C'est en s'appuyant sur plusieurs leviers de la politique communale (l'aménagement du territoire, la sécurité, la mobilité, etc.) que nous arriverons à donner envie aux habitants de rester dans le centre-ville et d'en fréquenter les commerces.

b) Promouvoir Arlon

Il faut non seulement attirer de nouveaux investisseurs à Arlon, avoir une « politique de marketing » forte, mais pas à n'importe quel prix. C'est en promouvant les événements existants et en développant de nouvelles idées que nous pourrons faire d'Arlon une ville qui compte.

Pour ce faire, il est nécessaire de déterminer l'image que l'on souhaite donner au chef-lieu de la province. Pour Ecolo Arlon, cette image doit être celle d'une ville moderne et ancrée dans son histoire. Une ville qui met en valeur son riche patrimoine et est orientée vers l'avenir, en étant un exemple en matière de développement durable. Pour ce faire, nous proposons de créer des

partenariats avec l'ULg et la commune voisine de Beckerich (GDL) pour faire de la région un pôle transfrontalier de développement durable.

c) Développer en périphérie des entreprises vertes et non des centres commerciaux

L'offre de centres commerciaux en périphérie de la ville est surabondante, il est nécessaire d'empêcher le développement de projets comme l'extension du projet Sterpenich. Ces zones doivent plutôt servir à la mise en place de zoning d'entreprises actives dans le développement durable. Le choix d'Ecolo Arlon, d'orienter l'image de notre ville vers un exemple en matière de développement durable va faciliter l'attrait de sociétés actives dans ce domaine sur notre commune.

d) Rendre aux villages périphériques leurs commerces

L'offre de grands centres commerciaux à Arlon et ses environs est déjà fort importante, mais un villageois (Viville, Udange, etc.) qui veut simplement acheter son pain doit prendre sa voiture et aller jusqu'à Arlon.

Nous proposons donc de promouvoir l'installation de commerces de proximité (boulangeries, épiceries, etc.) dans les villages autour de la ville d'Arlon. Le développement de ce type de commerce est possible en menant entre autres une politique d'aménagement du territoire basée sur les noyaux d'habitats (voir à ce sujet le point 1 c du programme maîtriser l'urbanisation de la commune par des noyaux d'habitats).

e) Faire entrer l'agriculture « bio » et l'artisanat local en ville

En partenariat avec les acteurs déjà présents sur le terrain (producteurs, associations, commerçants, etc.), nous proposons de mettre sur pied une fois par mois un « marché bio » et de produits locaux de qualité dans le centre-ville d'Arlon.

7) LA CULTURE

Le secteur des institutions culturelles (la maison de la culture, la maisons des jeunes, le centre info-jeunes, les Aralunaires et autres festivals, les musées, la bibliothèque, les mouvements d'éducation permanente, centre d'expression et de créativité, article 27, etc) est en plein développement et créateur d'emplois locaux, il a un impact sur le développement de la ville.

Ecolo entend miser pleinement sur la culture comme vecteur d'émancipation et de développement.

a) Mettre en réseau les acteurs culturels

Une réelle coordination entre institutions doit être imaginée dans le but d'une plus grande efficacité, d'une clarification des missions de chacune et du développement de synergies, afin d'aboutir sur des projets communs ambitieux.

b) Localiser la bibliothèque au centre ville

Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire d'améliorer l'accessibilité de certains services actuellement existants. A ce titre, nous proposons de ramener la bibliothèque en centre ville ce qui permettrait également de dynamiser le centre. Cette localisation permettrait également de faciliter l'usage de la bibliothèque par les écoles. A ce sujet, voir notre projet dans le point 1 a) Dynamiser le centre-ville.

c) Proposer une offre de cinéma alternative et un lieu d'exposition

Il est nécessaire de proposer aux citoyens une offre culturelle élargie. Ecolo pointe du doigt le manque à Arlon d'un lieu dédié aux films d'auteurs, et toutes autres formes de cinéma non projetées dans la région. Actuellement, en dehors de projections commerciales proposées par le Cinéma de la place Didier, rien n'est proposé aux Arlonais.

De même, nous déplorons que depuis la fermeture de la galerie « Area Lunae », Arlon manque de lieu d'exposition pour les artistes professionnels et amateurs.

Ecolo Arlon propose de développer ces activités dans le cadre de la nouvelle affectation de l'ancien Palais de Justice (voir également à ce sujet le point 1 a, Dynamiser le centre-ville).

d) Miser sur l'éducation permanente

L'éducation permanente est une partie à part entière de la culture et doit à ce titre ne pas être oubliée. Des moyens financiers sont nécessaires pour réaliser une véritable politique culturelle. La réduction significative du nombre d'éducateurs de rue sur la commune d'Arlon est un exemple concret des faibles moyens financiers investis dans ce domaine.

Les mouvements et associations développant des actions d'éducation populaire ou d'éducation permanente doivent bénéficier pour leurs activités de locaux équipés mis à leur disposition par la commune. Ces mouvements et associations contribuent au dynamisme démocratique et à une participation citoyenne au devenir de notre ville.

e) Développer une vision communale de la culture plus large

Comme le démontre les propositions développées ci-dessus, Ecolo Arlon entend élargir le spectre de la culture à Arlon. Cette vision doit se traduire concrètement en élargissant l'échevinat de la culture à un échevinat de la vie associative, du développement culturel et de l'éducation permanente.

f) Une offre culturelle accessible pour tous

Développer l'offre culturelle est une chose, permettre à l'ensemble des Arlonais d'y accéder en est une autre... C'est pourquoi, il est nécessaire d'avoir constamment une réflexion sur l'accessibilité. Accessibilité financière via la formule article 27, qui donne accès à de nombreux événements pour 1,25 euros, l'accès pour tous doit également intégrer constamment une réflexion sur la mobilité en veillant à proposer une solution pour s'y rendre en transport en commun.

8) LE VIVRE ENSEMBLE

Arlon devient une commune de plus en plus urbaine et les prévisions démographiques montrent un renforcement de cette tendance dans les décennies à venir. Pour Ecolo Arlon, la modification profonde du profil de notre commune doit déboucher sur une attention particulière portée au vivre ensemble dans notre commune.

Cette attention ne doit pas se limiter à Arlon ville. En effet, le phénomène dit des « quartiers dortoirs » touche également les villages de notre commune. Dans les villages aussi, connaître ses voisins et pouvoir compter sur eux n'est plus une évidence.

La création de lien social par le renforcement du vivre ensemble est donc un enjeu important auquel Ecolo Arlon veut répondre

a) Pouvoir disposer gratuitement de lieux de rencontre de qualité

Ecolo déplore le manque d'endroits pouvant être mis à disposition des associations gratuitement. Il faut remédier à ce manquement pour soutenir la création. Au-delà de la gratuité, l'équipement des locaux est important pour permettre aux associations de trouver le matériel nécessaire pour leurs activités sur place. La mise à disposition d'un répertoire des salles disponibles et de leurs équipements est un outil simple et nécessaire afin de stimuler l'existant.

b) Développer des maisons de quartier et soutenir l'activité dans les villages

Dans une commune, dont le centre s'approche de plus en plus d'un profil urbain, la vie associative doit commencer dans les quartiers. Or, créer une vie, un esprit de quartier passe par un endroit de rencontre. C'est pourquoi, Ecolo veut développer des maisons de quartier afin de favoriser le vivre ensemble. Investir dans des briques ne suffit pas. Pour Ecolo Arlon, la commune doit également apporter son soutien à l'émergence de comités de quartier en y accordant des ressources humaines.

Cette dynamique doit également être soutenue dans les villages. Chaque village doit pouvoir bénéficier d'une salle qui a pour vocation d'être un lieu, d'activités qui rassemblent et de rencontres. Une attention particulière de la commune est nécessaire pour assurer le dynamisme dans chaque village de la commune d'Arlon.

A ce sujet, voir notre projet pour l'ancien Palais de justice dans le point 1 a).

c) Multiplier les petites plaines de jeux et aires multisports

Dans certains villages, comme à Viville, de petites plaines de jeux et/ou d'aires multisports ont été installées. Ces infrastructures sont importantes car elles permettent d'apporter aux enfants un espace de jeux et de rencontres sécurisés à proximité de chez eux. Pour Ecolo Arlon, il est nécessaire de multiplier ce type d'équipements, dans les villages et quartiers d'Arlon, afin de permettre à tous les enfants de la commune de bénéficier d'une infrastructure de jeu de qualité à proximité de leur domicile.

Des équipements à destination des adultes sont également à prévoir comme l'installation de bancs et de pistes de pétanque.

d) Favoriser les rencontres

L'inconnu a naturellement tendance à faire peur. Il en est de même entre (groupes) de personnes qui ne se connaissent pas. Ecolo Arlon, estime nécessaire de mettre en place des moments où les citoyens peuvent se rencontrer dans leurs différences. A ce titre, nous souhaitons multiplier les possibilités de rencontres intergénérationnelles ou interculturelles.

e) Soutenir le développement de jardin collectif et de compostage de quartier

Il existe aujourd'hui sur Arlon deux jardins collectifs. L'un deux est situé sur un terrain mis à disposition par la commune suite à la sollicitation de citoyens du centre ville. Le second, dénommé « l'aspérule » est géré par le CPAS. Nous proposons de soutenir les projets de jardins collectifs et de compostages de quartier afin de donner des moyens aux citoyens pour réduire leurs déchets, pour permettre à chacun de bénéficier d'un potager, mais également de développer des lieux qui recréent du lien social.

f) Collaborer avec le service volontariat de la province

Le service volontariat de la province réalise actuellement un cadastre des activités volontaires dans la province de Luxembourg. Ecolo plaide pour une collaboration accrue de la commune avec ce service afin de profiter de la réalisation de ce cadastre, pour lancer une campagne visant à susciter l'engagement bénévole dans les associations de notre commune. Il faut également profiter de l'expertise de ce service pour soutenir les associations Arlonaises dans les difficultés administratives et de gestion qu'elles rencontrent.

9) L'ENSEIGNEMENT

a) Favoriser le contact entre l'école et l'extérieur

Il est important que l'école soit ouverte sur la société. Ceci implique des sorties locales comme la visite des musées de la commune, la bibliothèque, le Grand-duché de Luxembourg, ... Cette ouverture peut prendre d'autres directions, comme le projet intergénérationnel développé à Habay. La commune doit mettre en évidence des projets citoyens développés par des enseignants. Des contacts doivent également exister entre les différents acteurs scolaires à Arlon et éventuellement déboucher sur des projets inter-institutions. Pour que ceci puisse voir le jour, il est nécessaire de créer un climat de confiance échevin – directeurs – enseignants.

b) Un enseignement accessible pour tous

L'enseignement reste un milieu où l'origine sociale reste un facteur discriminant. A ce titre, il est nécessaire de pouvoir assurer la gratuité de l'école ainsi que l'accrochage scolaire dès la maternelle. Ecolo sera particulièrement attentif à la gratuité de l'enseignement communal.

Bien qu'il existe déjà différentes possibilités, il est nécessaire d'organiser des cours de français pour les personnes étrangères car l'offre est largement inférieure à la demande et ne répond pas toujours à certains besoins, comme une arrivée sur Arlon en milieu d'année scolaire.

c) Développer Arlon comme pôle d'enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, il est nécessaire de maintenir une offre de proximité gage d'accessibilité. A ce titre il est nécessaire de développer l'offre d'enseignement avec des accréditations qui répondent aux besoins du territoire. En ce sens, l'obtention par la Haute Ecole HENALLUX, en codiplomation avec la Haute Ecole Robert Schuman de l'accréditation pour ouvrir une section bachelier assistant social à Arlon est une bonne nouvelle. La commune doit être un partenaire des établissements d'enseignement supérieur qui s'engage pour favoriser la réussite de ces sections et qui soutient activement le développement de nouvelles sections.

Il est nécessaire d'améliorer l'information relative à l'offre d'enseignement supérieur au Grand-duché de Luxembourg, piste trop souvent méconnue de nombreux jeunes, même si ceci implique l'apprentissage de l'Allemand en secondaire.

Toujours au niveau de l'enseignement supérieur, l'offre de kots est actuellement insuffisante. Il est nécessaire que la commune puisse servir de moteur à ce sujet, vu l'abandon du projet, en collaboration avec l'Université de Liège, dans l'ancien Mess des officiers du site Molitor.

d) Proposer aux enfants et aux jeunes une alimentation de qualité

Il est important que la commune montre l'exemple en proposant dans les cantines scolaires communales des repas locaux (si possible bio) et sains. Il est possible de proposer, à coût équivalent, des repas de qualité comme le montre le travail effectué à Eupen à l'école Robert Schuman. L'expérience ponctuelle menée par l'Athénée d'Arlon est un pas dans la bonne direction.

Au niveau de l'enseignement primaire, il est nécessaire de promouvoir l'eau au robinet. Ecolo Arlon propose la distribution de gourdes, ainsi que de développer un travail pédagogique, à ce sujet en collaboration avec les enseignants des écoles communales ainsi que tout enseignant sur la commune d'Arlon souhaitant s'associer à ce projet.

Trop de jeunes n'ont actuellement d'autres solutions que de manger leur repas de midi en rue. Il est nécessaire de trouver une solution, pour proposer aux jeunes un espace de qualité pour pouvoir se poser le temps de midi.

e) Développer des collaborations avec l'ULg campus d'Arlon (FUL)

La présence de l'Université de Liège, campus d'Arlon (ex FUL), spécialisé dans les questions d'environnement, est une opportunité à saisir, par la commune, pour développer des collaborations en proposant des projets de mémoires/thèses sur l'aménagement du territoire, sur base de cas pratiques locaux ou encore en développant un projet de quartier pilote en développement durable.

f) Renforcer l'accès aux écoles pour les usagers faibles

Une attention particulière à la sécurité des usagers faibles (piétons, vélo, ...) est nécessaire autour des écoles, l'urbanisation de ces zones doit être améliorée afin de garantir un accès sécurisé aux usagers.

10) LA GESTION DES DECHETS

Attaché à une politique participative, développée avec les citoyens, Ecolo Arlon a proposé en février 2012 une enquête sur la thématique des déchets à laquelle près de 250 Arlonais ont participé. L'enquête montre une satisfaction très prononcée des Arlonais en ce qui concerne la collecte à domicile, la facilité du tri ou encore la qualité du personnel du parc à conteneurs. Cependant, en matière de gestion des déchets, pour Ecolo Arlon, différentes améliorations sont nécessaires.

a) Proposer une meilleure information

Le calendrier de l'AIVE (Idelux) est perçu par les Arlonais comme le meilleur outil d'information. Celui-ci pourrait être, selon nous, encore amélioré en y intégrant certaines informations supplémentaires, propres à la commune comme, la prime d'utilisation du parc à conteneurs ou les sacs gratuits accordés après paiement de la redevance. Toujours en matière d'information, nous proposons d'intégrer, avec la redevance un aperçu du coût de la gestion des déchets à l'échelle de la commune. Celui-ci, agrémenté d'objectifs de réduction de la quantité, permettrait de montrer les économies envisageables pour la facture de la commune et de chaque ménage.

Afin de renforcer la propreté des sites de bulles à verres et plastiques, il est nécessaire d'apposer sur celles-ci de manière très visible le numéro d'appel en cas de bulles pleines.

b) Modifier la tarification des déchets pour la rendre plus juste

Aujourd'hui à Arlon, mettre un sac pour la collecte en porte à porte coûte plus de 8€, pour les personnes qui n'utilisent, pas le sac biodégradable et qui utilisent un sac fraction résiduelle toutes les deux semaines.

Autre aberration, si une famille avec plusieurs enfants produit la même quantité de déchets qu'un isolé (la famille fait donc de grands efforts pour produire peu de déchets), la famille paye plus que la personne isolée. Pour Ecolo Arlon, cette tarification est injuste !

C'est pourquoi Ecolo Arlon propose un système qui récompense les personnes qui produisent peu de déchets, en réduisant substantiellement le coût de la redevance et en imputant le montant en question sur le coût des sacs. Ce système plus équitable a l'avantage de ne nécessiter aucun nouvel investissement ou changement dans les habitudes des citoyens. 87 % des Arlonais ayant répondu à notre enquête sont favorables à cette mesure. Dans d'autres communes, une taxation proportionnelle à la quantité a permis de réduire fortement la production de déchets, ce qui a un impact positif, non seulement sur l'environnement mais, également sur le coût vérité et donc notre portefeuille.

Une telle mesure peut donner l'impression que les dépôts sauvages vont se multiplier dans la commune. Cependant, différentes communes de la province de Luxembourg organisent une collecte des déchets au poids, sans pour autant remarquer une augmentation des incivilités. Pour Ecolo Arlon, il est important de lutter contre les incivilités, en recrutant un second agent constatateur. En effet, un seul agent est insuffisant à l'échelle de la commune d'Arlon pour punir ces faits d'incivilités.

c) Rendre le parc à conteneurs accessible pour tous

Le nouveau parc à conteneurs, situé route de Neufchâteau, est inaccessible pour les personnes sans moyen de locomotion, alors que l'ancien était accessible en bus. Ecolo a soutenu la reprise par le CPAS, des activités de la Croix-Rouge, qui n'était plus capable d'assurer ce service de soutien aux

personnes à mobilité réduite. Depuis mars 2012 le CPAS offre ce service, il est nécessaire de l'étendre à toute personne sans moyen de locomotion.

d) Développer la récupération et le réemploi par la mise en place d'une ressourcerie

Notre enquête "déchets" révèle que peu de répondants connaissent un service de réemploi (33%) et donc l'utilisent (24%). Cependant, 87% se montrent prêt à utiliser ce type de service. Il est donc nécessaire de développer les possibilités de réemploi, ce qui manque actuellement sur Arlon. Développer une ressourcerie permet de donner une seconde vie à de nombreux biens (meubles, électroménagers, équipement ménager, ...). Une ressourcerie est un endroit où l'ensemble des citoyens peuvent venir déposer des biens devenus inutiles et que d'autres vont pouvoir acheter ou recevoir gratuitement. C'est un enjeu écologique et économique mais, également social car une ressourcerie donne l'accès à des biens pour un prix réduit et est créateur d'emploi. La Région Wallonne a adopté un décret ressourcerie et des aides financières sont maintenant envisageables pour développer ce type de structure.

11) L'ENERGIE

Mettre de l'essence dans sa voiture ou chauffer sa maison n'a jamais été aussi coûteux. Les demandes d'aides pour se chauffer explosent au niveau du CPAS d'Arlon. Dans les années à venir, cette tendance à l'augmentation du coût des énergies fossiles ne peut que se confirmer vu le dépassement du peak oil (production maximum de pétrole). Notre situation actuelle nous rend trop dépendant des pays exportateurs de gaz et pétrole et de l'influence sur le cours de l'énergie, du moindre problème diplomatique.

Plus spécifiquement en Belgique, selon la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG), l'arrêt actuel des réacteurs nucléaires de Doel 3 et Tihange 2, risque de confronter la Belgique à un manque d'approvisionnement énergétique cet hiver. Au delà du caractère inquiétant des fissures décelées sur les réacteurs belges, cette situation montre qu'il est problématique de reposer son destin sur une production d'énergie centralisée qui peut paralyser le pays à la moindre défaillance.

Face à cette situation, la commune est obligée de réagir afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, il en va de la viabilité des finances de la commune d'Arlon. La construction de la crèche dans le quartier du Waschbourg, proche des normes passives ou encore la décision d'installer des panneaux thermiques sur l'extension de la résidence de la Knippchen (anciennement Home Soir Paisible) sont des pas dans le bon sens à généraliser.

Sous cette législature, à de nombreuses reprises, l'échevine des finances a mis en avant que les dépenses énergétiques de la commune étaient en constante augmentation et qu'il n'y a malheureusement rien à faire pour endiguer ce phénomène. Ecolo Arlon partage l'inquiétude portée sur la facture énergétique communale mais s'oppose à cette démarche fataliste. Il est nécessaire de mettre en place une politique ambitieuse en faveur des économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables locales. Le pari n'est pas impossible. Pour preuve, la commune voisine de Beckerich au Luxembourg, dirigée par le bourgmestre vert Camille Gira, qui est dès aujourd'hui proche d'atteindre son autonomie énergétique.

Pour Ecolo, l'objectif est de faire d'Arlon une commune autonome énergétiquement en 2040. L'énergie est aujourd'hui une menace sur les finances communales. Elle doit devenir un levier de notre développement local.

a) Réaliser un bilan énergétique global de la commune

Un préalable à la mise en place d'une politique énergétique ambitieuse est la réalisation d'un bilan énergétique communal global. C'est-à-dire, un bilan de la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux mais également du potentiel local en termes de ressources renouvelables.

b) Proposer une information fiable en matière d'énergies

Chaque citoyen Arlonais doit pouvoir bénéficier d'une expertise de la qualité énergétique de son logement et des améliorations rentables envisageables. A ce titre, il est nécessaire de réinventer le guichet de l'énergie.

c) Concrétiser un plan de développement des ressources énergétiques locales

Il est nécessaire d'identifier des projets prioritaires sur base d'une étude sérieuse et approfondie, c'est le rôle du bilan énergétique évoqué ci-dessus. Pour Ecolo Arlon, différentes pistes doivent être étudiées:

- Utiliser les ressources forestières de la commune d'Arlon pour développer une filière bois;
- En collaboration avec les agriculteurs intéressés, s'intéresser à la possibilité de mettre en place une unité de bio-méthanisation en impliquant également la grande distribution (récupération des marchandises invendues);
- La mise en place d'un réseau de chaleur, afin d'utiliser directement l'énergie produite (plutôt que de passer par les distributeurs), doit être envisagée pour avancer vers une autonomie énergétique réelle;
- Développer une connaissance affinée, pointue du potentiel éolien sur notre commune;

Si nous souhaitons la mise en place d'une politique énergétique durable ambitieuse, c'est également afin que la commune serve d'exemple pour les citoyens. C'est pourquoi, la communication de cette politique est nécessaire.

d) Développer l'énergie solaire sur les toits communaux en copropriété citoyenne

Afin de permettre à tout citoyen d'investir dans les énergies renouvelables, et ce même si sa résidence ne s'y prête pas ou que l'investissement financier est trop conséquent, Ecolo Arlon propose d'installer des panneaux solaires et photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics en copropriété avec les citoyens. Cette proposition permet également de faire face aux problèmes de financement rencontrés par la commune, tout en s'assurant que les bénéfices de l'investissement soient répercutés localement.

e) Inciter les économies d'énergies

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. C'est pourquoi Ecolo Arlon estime qu'il est nécessaire de mettre en place une politique de réduction de la consommation énergétique plus ambitieuse via un plan d'investissements prioritaires pour les bâtiments de la commune (Isolation, meilleure régulation, multiprises avec interrupteurs, performances des chaudières, ...).

La commune doit pouvoir aider les citoyens à effectuer des économies d'énergie. C'est pourquoi, la mise en place d'une campagne locale sur les économies d'énergies en collaboration avec le guichet de l'énergie et par la mise en place d'une campagne de communication.

A terme, afin de limiter la consommation des habitats, nous proposons que la norme « Bâtiment passif » ou équivalente soit de mise pour toute nouvelle construction et la norme « Basse Energie » pour toute rénovation d'un bâtiment communal.

f) Encourager les investissements dans les énergies vertes.

Nous proposons de soutenir les initiatives en faveur des économies d'énergies et les investissements dans les énergies vertes, par la mise en place de primes communales disponibles, pour les particuliers réalisant de tels investissements. L'accessibilité pour les bas revenus d'une telle prime est pour nous une priorité.

Nous souhaitons également favoriser les regroupements de consommateurs d'énergies, autour d'un cahier des charges "verts", dans le but de négocier une énergie à un prix plus intéressant pour les citoyens.

g) Investir dans l'éolien public et soutenir les initiatives citoyennes

Nous sommes favorables à l'investissement dans des projets éoliens tels ceux que la commune de Gouvy a réalisés récemment. Actuellement, deux projets éoliens sont en cours sur la commune d'Arlon, à hauteur de la frontière grand ducale près de Sterpenich. Il est nécessaire d'assurer une participation financière communale dans ces projets, ainsi que dans tout nouveau projet sur le territoire communal, afin de maîtriser une production énergétique locale et d'en retirer une partie des plus-values financières.

Pour Ecolo, il est du devoir de la commune de soutenir les projets d'association de citoyens, comme les coopératives, visant une participation ou le développement de projets dans le secteur des énergies renouvelables. Citons pour exemple, la coopérative Vents du Sud qui regroupe des citoyens d'Arlon et ses environs souhaitant investir dans un ou des projets éoliens. Ce soutien se doit d'être à la fois d'ordre technique, de plaider pour la participation citoyenne aux projets et d'information transparente sur les projets locaux. Un soutien logistique est également nécessaire par la mise à disposition d'infrastructures où ces groupes peuvent se réunir.

12) LA DEMOCRATIE COMMUNALE

La politique, la gestion de la cité, nécessite transparence envers les citoyens et écoute de ces derniers. Il en va du caractère démocratique et de la légitimité des élus. Trop souvent, en dehors des périodes électorales, le politique semble déconnecté des citoyens. Ecolo Arlon ne veut pas tomber dans ce travers. C'est pourquoi, comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, nous essayons tant que possible de multiplier les démarches de rencontre et de consultation des citoyens.

a) Proposer une politique véritablement transparente et participative

Convaincu qu'il existe un véritable bon sens populaire, une connaissance des lieux par les personnes qui y habitent ou qui les fréquentent, Ecolo Arlon veut revoir en profondeur la place laissée aux citoyens dans le développement des projets communaux. Il est important de prendre le temps

nécessaire afin que ces projets répondent aux attentes des citoyens. C'est pourquoi nous défendons une politique véritablement transparente et participative.

b) Des élus à l'écoute des citoyens

Trop souvent, la majorité actuelle ne se montre pas à l'écoute des citoyens. De nombreux Arlonais peuvent témoigner d'interpellations laissées sans réponse. Pour Ecolo, il est nécessaire que les élus soient à l'écoute des citoyens et prennent le temps de répondre aux diverses sollicitations.

Différents organes consultatifs, comme le conseil consultatif communal des aînés, méritent une concertation régulière permettant par le biais de cette organisation représentative, de contribuer à la planification, à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation des projets qui les concernent. La mise en place d'objectifs et de missions, lors du renouvellement des instances, sont nécessaires pour valoriser le rôle de ces organes.

La gestion d'une commune de la taille d'Arlon nécessite une implication totale et unique, c'est pourquoi Ecolo tient à rappeler qu'il s'oppose au cumul des mandats. En cas de participation à la majorité communale, les membres du collège Ecolo s'engageront à temps plein dans la gestion de la cité.

c) Soutenir les interpellations citoyennes en Conseil Communal

La réforme du code de la démocratie locale prévoit de formaliser la possibilité pour les citoyens d'interpeller les élus en conseil communal. Ecolo Arlon entend soutenir cette possibilité afin qu'elle soit effective dans notre commune, entre autres en assurant la promotion de cette mesure auprès des citoyens

d) Désigner un président de séance autre que le Bourgmestre

La réforme évoquée dans le point précédent, permet également que la présidence du conseil communal soit assurée par quelqu'un d'autre que le bourgmestre. Ecolo Arlon est favorable à cette séparation des fonctions qui renforce le caractère démocratique du conseil.

La présidence du conseil par un conseiller communal doit permettre une garantie quant à l'objectivité de la police des débats. Le président de séance doit ainsi pouvoir solliciter des explications complémentaires du collègue. C'est également lui qui recevra les interpellations des citoyens qui souhaitent exercer leur droit d'interpeller le collège en conseil communal.